

## Procédure à l'attention des réseaux de santé territoriaux

Le COVID-19, maladie due au virus SARS-CoV2, s'est développée très rapidement en Chine puis dans le monde. D'après les données disponibles, ce nouveau virus a une transmissibilité et une létalité supérieure à la grippe. Le taux d'attaque attendu sera probablement au-delà de celui de la grippe puisque la population n'est pas protégée.

Pour ces raisons, tout a été fait pour freiner l'introduction du virus sur le territoire (phase 1), puis pour freiner sa diffusion (phase 2).

La stratégie recommandée repose sur trois axes :

- protéger les populations fragiles (âge, comorbidité) notamment en collectivité (EHPAD...) ;
- assurer la prise en charge de patients sans gravité en ambulatoire ;
- assurer la prise en charge des patients avec signes de gravité en établissement de santé.

**Le maintien à domicile des patients est à privilégier, tant que leur état clinique et les conditions de vie à domicile le permettent, et s'il n'y pas de personne à risque au domicile (personne âgée, ou avec maladie chronique sévère...).**

La coordination entre l'ensemble des acteurs de santé (professionnels libéraux, associations, services de soins ou d'aide à domicile, pharmaciens d'officine...) et les établissements sanitaires et médico-sociaux est indispensable.

Les médicaments peuvent être récupérés par un proche à la pharmacie; si ce n'est pas possible, la livraison des médicaments peut être faite à domicile par l'officine de proximité.

### La spécificité des réseaux de santé de proximité :

Les réseaux de santé territoriaux sont amenés à assurer des missions d'évaluation de patients, et à ce titre sont concernés par les recommandations faites aux professionnels intervenant à domicile.

Pendant cette période d'épidémie, les réseaux se proposent d'assurer des missions de « veille » auprès des patients chroniques, poly pathologiques, nécessitant un suivi rapproché, de façon à éviter des risques de décompensation et d'hospitalisation en urgence, et permettre aux médecins traitants de se recentrer sur les cas aigus.

Des travaux sont menés avec Pulsy pour permettre aux réseaux de bénéficier d'un équipement en téléconsultations.

**Les signes de début** de la maladie du COVID-19 sont le plus souvent :

- ✓ la fièvre,
- ✓ la fatigue,
- ✓ une toux sèche.

Des patients peuvent présenter également d'autres symptômes : myalgies, céphalées, maux de gorge, écoulement nasal, nausées, vomissement, diarrhée. La symptomatologie respiratoire reste cependant au premier plan.

Ces symptômes sont généralement bénins et apparaissent de manière progressive.

Certaines personnes, bien qu'infectées, ne présentent aucun symptôme.

## L'évolution

La plupart (environ 80 %) des personnes n'ont pas de signes sévères et guérissent sans avoir besoin de traitement particulier.

Il existe des formes compliquées avec notamment une **aggravation possible vers le 7ème jour**.

**Les personnes âgées (en particulier âge >70 ans), celles qui présentent une ou des affections chroniques ont plus de risques de présenter des formes graves.**

**Toute personne qui a une forme grave nécessite un appel au centre 15 pour une éventuelle hospitalisation.**

### **Signes de gravité :**

- ✓ Polypnée (fréquence respiratoire > 22/min)
- ✓ Oxygénémie de pouls (SpO<sub>2</sub>) < 90% en air ambiant
- ✓ Pression artérielle systolique < 90 mmHG
- ✓ Altération de la conscience
- ✓ Déshydratation
- ✓ Altération de l'état général brutal chez le sujet âgé.

## Conduite à tenir dans le cadre du maintien à domicile

- ✓ Evaluer la sévérité clinique.
  - ✓ Evaluer la possibilité de maintien à domicile.
  - ✓ Identifier les moyens organisationnels complémentaires éventuels de maintien à domicile
  - ✓ Pas de confirmation biologique à faire.
- 
- ✓ Organiser le suivi : il est réalisé par le médecin traitant au cours de consultations par appels téléphoniques, téléconsultations ou au cabinet.
    - Demander aux patients / à la famille d'appeler le médecin traitant en tant que de besoin. **Une attention toute particulière doit être apportée à la consultation du début de la deuxième semaine**, période où l'on peut constater une aggravation du patient.
    - Un appel par le médecin traitant des personnes infectées, très fragiles ou isolées, est à programmer.
    - Organisation des soins à domicile éventuels (kiné, infirmières, aide-soignante, etc.).

### **Pour les personnes qui restent à domicile chez elles :**

- Traitement symptomatique (à l'heure actuelle il n'y a pas de traitement curatif spécifique pour le COVID-19) et masques chirurgicaux.
- Rappeler les consignes d'alerte :
  - Si signe de gravité, appeler le centre 15.
  - Si pas d'amélioration après 1 semaine, rappeler le médecin.
- Rappeler les bonnes pratiques pour protéger son entourage: mesures barrières, ne pas sortir à l'extérieur, vivre dans une pièce à soi si possible, aérer, ne pas partager ses affaires, etc...
- **Remettre la fiche patient** (« je suis malade du Cononavirus et je dois rester chez moi jusqu'à ma guérison ») au patient ou à ses proches et commenter les mesures principales.

## **Rappel des gestes barrières**

La prévention de la transmission interhumaine du virus repose sur l'adoption de gestes barrières, **la contamination se faisant principalement lors de contacts étroits par inhalation de gouttelettes infectieuses émises par un malade**. La transmission du virus des surfaces contaminées vers les mains n'a pas été prouvée mais ne peut être exclue.

- ✓ Se laver les mains très régulièrement (eau et savon ou friction hydro-alcoolique)
- ✓ Saluer sans serrer la main des patients
- ✓ Désinfecter les locaux
- ✓ Aérer régulièrement









### **Toute manipulation d'un masque doit être encadrée par une hygiène des mains avec friction hydro-alcoolique.**

Dans le cadre du COVID-19, le port d'un masque chirurgical limite l'exposition des soignants aux gouttelettes potentiellement infectieuses du patient. Le masque FFP2 a lui un intérêt en cas de risque d'aérosolisation, notamment lors d'actes invasifs ou de manœuvres sur les voies respiratoires.

**Les études récentes ne montrent pas de supériorité du masque FFP2 par rapport au masque chirurgical dans la protection du personnel de santé contre les infections respiratoires aiguës.**

### **En pratique :**

- Lorsqu'un un professionnel de santé est en contact pour un geste non invasif avec une personne présentant des signes d'infection respiratoire, ils doivent tous les deux porter un masque chirurgical.
- Un masque chirurgical retiré ne doit pas être réutilisé
- Il doit être changé » dès qu'il devient humide et au moins toutes les 4h au maximum (référence avis HCSP en cours).

	<p>Commencez par vous laver les mains à l'eau et au savon ou utilisez une solution hydroalcoolique</p>	<p>Commencez par vous laver les mains à l'eau et au savon ou utilisez une solution hydro-alcoolique.</p>
	<p>Prenez le masque, le bord rigide vers le haut. Placez-le sur le visage en le tenant par les lacets supérieurs</p>	<p>Prenez le masque, le bord rigide vers le haut. Placez-le sur le visage en le tenant par les lacets supérieurs.</p>
	<p>Nouez les lacets supérieurs sur le haut de la tête, puis nouez les lacets inférieurs au niveau de la nuque</p>	<p>Nouez les lacets supérieurs sur le haut de la tête, puis nouez les lacets inférieurs au niveau de la nuque.</p>
	<p>Pincez le haut du masque sur la racine du nez</p>	<p>Pincez le haut du masque sur la racine du nez.</p>
	<p>Abaissez le bas du masque sous le menton</p>	<p>Abaissez le bas du masque sous le menton.</p>
	<p>À partir de cet instant ne portez plus les mains sur votre masque. Changez-le après quatre heures ou dès qu'il est mouillé</p>	<p>A partir de cet instant ne portez plus les mains sur votre masque. Changez-le après quatre heures ou dès qu'il est mouillé.</p>
	<p>Otez le masque en veillant à ne toucher que les lacets. Détacher ceux du bas, puis ceux du haut</p>	<p>Otez le masque en veillant à ne toucher que les lacets. Détachez ceux du bas, puis ceux du haut.</p>
	<p>Jetez le masque dans une poubelle, puis lavez-vous les mains ou utilisez une solution hydroalcoolique</p>	<p>Jetez le masque dans une poubelle, puis lavez-vous les mains ou utilisez une solution hydro-alcoolique.</p>

Numéro vert : 0800 130 000 (appel gratuit depuis un poste fixe en France, 7 jours sur 7, 24H/24)

Informations disponibles sur le site du Ministère de la santé, espace Coronavirus, rubrique professionnels de santé :

<https://solidarites-sante.gouv.fr/soins-et-maladies/maladies/maladies-infectieuses/coronavirus/coronavirus-PS>

